

Étape 4 : Je vote

La simulation d'élections "Électeurs en herbe"



OBJECTIVES



DESCRIPTION

Découvrir le fonctionnement d'une élection en organisant un scrutin fictif et en y exerçant son "droit de vote". Au cours de cette activité, les participant.e.s expérimenteront une simulation d'élection qu'ils organiseront eux-mêmes, en se positionnant sur les vrai.e.s candidat.e.s ou listes. Le matériel des élections sera à constituer par l'organisateur.trice avec les participant.e.s. à partir des modèles et fiches méthodologiques fournies en annexe. En cas de manque de temps, l'équipe pédagogique peut être amenée à prendre en charge tout ou partie des tâches organisationnelles.



MAJOR SKILLS AQUIRED

 Mener à bien un projet collectif



DURATION

De 2h à 5 h (selon l'implication demandée)



RESOURCES

Site du Ministère de l'Intérieur pour tout savoir sur le processus électoral.

Sur le vote, voir le site Vie Publique : <u>Le citoyen dans la cité</u>



Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

Coopération et réalisation de projets

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative



REQUIRED MATERIALS

- Isoloir ou pièce dédiée au choix
- Urne(s)
- Bulletins de vote avec le nom des candidat.e.s aux élections imprimés ou photocopiés
- Enveloppes
- Liste électorale à constituer
- Une carte d'électeur.trice par votant.e

Method

POUR COMMENCER (-):

Prévoir 2h à 5 heures sur l'ensemble de l'activité, selon le degré d'implication que vous souhaitez proposer aux participant.e.s dans l'organisation du scrutin. Dans tous les cas, prévoir du temps pour :

- la préparation du matériel
- l'installation du bureau de vote
- l'élection
- le dépouillement des résultats
- la communication des résultats une fois l'élection terminée

ÉTAPE 1 (-):

Fixer la **date des élections** en tenant compte des contraintes des vacances et de la date des vraies élections (il est plus stimulant d'organiser le scrutin fictif avant la tenue des vraies élections)

ÉTAPE 2 (-):

AVANT LES ELECTIONS (prévoir environ 1h)

- Établir avec les participant.e.s la liste des actions à accomplir pour organiser les élections : de quoi a t-on besoin ?
- Puis constituer le comité organisateur et répartir les tâches au sein du groupe. Nous vous recommandons les tâches suivantes :
 - Établir une liste électorale (cf. annexe 1 : *Méthodologie de constitution d'une liste électorale*). NB : Dans le cadre d'Électeurs en herbe France, l'ensemble des participant.e.s peut voter, quelle que soit, par exemple, leur nationalité. On ne demandera donc pas les cartes d'identité aux votant.e.s mais simplement la carte d'électeur.
 - Préparer les bulletins de vote et les enveloppes.
 - Préparer les cartes électorales fictives (cf. annexe 2 : Gabarit de carte électorale)
 - Préparer la salle le jour J avec urne(s) et isoloir(s) ; déterminer qui tiendra le bureau de vote.
 - Préparer une affiche méthodologique sur le déroulement du vote (à l'aide de l'annexe 3 Les étapes du vote)
 - Prévoir et organiser la communication sur la tenue de cette élection (affichage au sein de l'établissement ou de la structure, page facebook et site internet d'Électeurs en Herbe-France, etc. cf. activité 4.3.)
 - Déterminer qui sera en charge du dépouillement. NB : Penser au relevé de dépouillement. (cf. annexe 4 : **Dépouillement et résultats**)
- Vérifier l'avancement des tâches avant le jour du scrutin.

ÉTAPE 3 (-):

LE JOUR DU SCRUTIN (prévoir de 1h à 3h selon le nombre de participant.e.s)

- Installer la salle avec l'équipe qui en est chargée
- Faire procéder au vote (cf. annexe 3: Les étapes du vote)

ÉTAPE 4 (-):

APRÈS LE SCRUTIN (prévoir de 1h à 3h en fonction de l'implication demandée aux participant.e.s)

- Procéder au dépouillement avec l'équipe qui en est chargée
- Communication officielle des résultats. Vous pouvez par exemple demander aux participant.e.s de réaliser un support de communication autour des résultats :
 - Réalisation d'affiche
 - ° Rédaction d'article dans le journal ou le site internet de l'établissement/de la structure
 - ° Communication possible vers la presse locale si la direction de l'établissement ou de la structure est d'accord
 - o Compte-rendu sur le site d'Électeurs en herbe France et/ou sa page facebook

VARIANTS AND EXTENSIONS

Dans le cas d'un scrutin à deux tours, vous pouvez organiser les deux scrutins le même jour afin de minimiser les difficultés de mobilisation humaine et matérielle.